

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **35**
Nombre de représentés : **6**
Nombre d'absents : **23**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_081_CC_56
Modification de la délibération n° 2025-023-CC-24 relative à la représentation au sein de la SEMOP Eaux de La Possession

Nombre de votants : 40

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_081_CC_56 : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025-023-CC-24 RELATIVE À LA REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA SEMOP EAUX DE LA POSSESSION

Le Président de séance expose :

Au 1er janvier 2020, le Territoire de l'Ouest est devenu actionnaire de la SEMOP Eaux de La Possession au côté de la société RUNEO (filiale de Veolia Eau).

En application des articles L.1541-1 et suivants du code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 11 des statuts de la SEMOP, la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres :

- 3 administrateurs représentant l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) désignés par l'assemblée délibérante ;
- 3 administrateurs représentant l'opérateur.

Par délibération n° 2025_023_CC_24 en date du 9 avril 2025, Mme Vanessa MIRANVILLE et M. Pierre GUINET ont été désignés représentants au sein du Conseil d'Administration de la SEMOP Eaux de La Possession. Leur désignation s'est ajoutée à celle de M. Christophe DAMBREVILLE (délibération n°2024-039-CC-4 du 3 juin 2024) .

Par la présente, conformément à l'article 16 des statuts de la SEMOP, il convient d'ajouter à la délibération susvisée le mandat donné à M. Christophe DAMBREVILLE afin de représenter la communauté d'agglomération lors des assemblées générales de la société.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **MODIFIER** la délibération n° 2025-023-CC-24 en date du 9 avril 2025 en y insérant la disposition suivante :
« - **DONNER** mandat à **M. Christophe DAMBREVILLE** pour représenter la Communauté d'agglomération lors des assemblées générales de la SEMOP Eaux de la Possession » ;
- **DIRE** que les autres dispositions de la délibération susvisée restent inchangées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président